

PÉDAGOGIE & ANDRAGOGIE

Co-construction des objectifs

Aussi écrit : co-construction des objectifs - coconstruction des objectifs - co-construction des objectifs de formation - démarche contractuelle par objectifs

DÉFINITION

Pratique andragogique qui consiste à définir les objectifs d'une formation avec les adultes eux-mêmes, en partant de leurs besoins et de leur projet professionnel, plutôt que d'appliquer un programme figé. Elle se formalise souvent par un contrat pédagogique négocié en début de parcours. L'engagement de l'apprenant sur des objectifs qu'il a contribué à poser conditionne largement sa motivation.

La co-construction des objectifs consiste à définir le contenu d'une formation avec l'adulte qui la suit, à partir de son projet, plutôt qu'en lui appliquant un programme identique pour tout le monde. Elle se formalise souvent par un contrat pédagogique négocié en début de parcours. L'enjeu n'est pas cosmétique : un adulte s'investit dans ce qu'il a contribué à décider, pas dans ce qu'on lui impose - et c'est souvent ce qui fait la différence entre une formation qui accroche et une formation qu'on abandonne.

Trois postures face aux objectifs de formation

Programme imposé

- Qui fixe les objectifs : L'organisme, à l'avance, identique pour tout le groupe
- Place du projet personnel : Absente ou marginale
- Ce qui se joue : Motivation qui s'essouffle, risque d'abandon

Co-construction des objectifs

- Qui fixe les objectifs : Négociés avec l'adulte, formalisés dans un contrat pédagogique
- Place du projet personnel : Intégrée, mais dans le cadre du référentiel de certification
- Ce qui se joue : Engagement réel, cadre et projet tenus ensemble

Laisser-faire

- Qui fixe les objectifs : L'apprenant, sans limite
- Place du projet personnel : Totale, au détriment du référentiel
- Ce qui se joue : Ni le cadre ni le projet ne sont respectés, compétences non validées

Un contrat pédagogique, pas une formalité

En début de parcours, le formateur ne se contente pas de dérouler un programme : il l'ouvre à la discussion, confronte les objectifs de la formation aux besoins réels et au projet de chacun, puis acte des engagements réciproques. Cette démarche porte un nom précis dans les outils de référence des formateurs, la démarche contractuelle par objectifs. Poser les objectifs avec la personne, c'est reconnaître qu'elle est adulte, qu'elle a un projet, et que la formation est à son service, pas l'inverse.

Ce que ça change concrètement pendant la formation

Un bon organisme prend le temps du positionnement au démarrage : où en êtes-vous, quel est votre projet, qu'est-ce qui compte pour vous à la sortie. De cet échange naissent des objectifs partagés, parfois individualisés. Vous n'êtes plus un numéro dans un groupe qui subit le même contenu que tout le monde : votre trajectoire personnelle est prise en compte. Cette étape, souvent invisible pour qui la vit, pèse lourd dans la suite : elle fait une grande partie de la différence entre une formation qui accroche et une formation qu'on abandonne.

Le cadre qui ne bouge pas

La co-construction ne veut pas dire que l'apprenant décide de tout. Une certification a un référentiel non négociable, avec des compétences précises à valider. Le rôle du formateur est de tenir ce cadre tout en articulant les objectifs personnels de la personne avec les exigences de la certification. Confondre co-construction et laisser-faire, c'est trahir les deux : ni le cadre, ni le projet ne sont respectés.

Deux situations concrètes

Un homme de 42 ans, en reconversion vers un métier technique

Il arrive en formation avec une idée déjà précise de ce qu'il veut faire ensuite, et une expérience professionnelle antérieure qu'il juge utile. Lors du positionnement de début de parcours, il expose ce projet et ce qui compte pour lui à la sortie. Les objectifs qui en ressortent sont individualisés : ils s'appuient sur son expérience plutôt que de l'ignorer. Il ne suit pas mot pour mot le même parcours que le reste du groupe, même si le référentiel de certification reste identique pour tous.

Une femme de 39 ans, qui découvre la co-construction pour la première fois

Elle comprend d'abord la co-construction comme la possibilité de s'écarter des parties du programme qui l'intéressent le moins. Le formateur doit alors rappeler ce que la co-construction ne signifie pas : le référentiel de certification reste un cadre non négociable, avec des compétences précises à valider. Ce qui se négocie, c'est la manière d'articuler ce cadre avec son projet personnel, pas le cadre lui-même.

Les erreurs fréquentes

- Confondre co-construction et laisser-faire : laisser l'apprenant s'écarter du référentiel de certification, au risque que ses compétences ne soient jamais validées.
- Traiter le positionnement de début de parcours comme une formalité administrative plutôt qu'un vrai échange sur le projet, si bien que les objectifs restent décoratifs et jamais réellement discutés.
- Ne pas formaliser les engagements réciproques dans un contrat pédagogique : sans ce repère écrit, rien à quoi se référer si le parcours dérape.
- Fixer des objectifs individualisés sans jamais les relier aux exigences de la certification, au risque que le décalage se découvre trop tard, au moment de l'évaluation.
- Afficher une démarche de co-construction sur le papier tout en continuant de traiter chaque apprenant comme un numéro dans un groupe qui subit le même contenu.

Pour votre reconversion

- La méthode
- Devenir formateur professionnel d'adultes
- Andragogie
- Expérience apprenante
- Accompagnement individualisé

À RETENIR

- Définir les objectifs de formation avec l'adulte, à partir de son projet, plutôt que d'appliquer un programme identique pour tout le groupe.
- Se formalise souvent par un contrat pédagogique négocié en début de parcours, appelé démarche contractuelle par objectifs dans les outils de référence des formateurs.
- Co-construire n'est pas laisser-faire : le référentiel de certification reste un cadre non négociable, avec des compétences précises à valider.
- Le positionnement de début de parcours (où en êtes-vous, quel est votre projet) conditionne des objectifs

partagés ou individualisés, pas un programme subi.

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- Centre Inffo - Ingénierie et pédagogie de la formation <https://www.centre-inffo.fr/> (consulté 2026-07-03)

ACADÉMIQUES

- « Outil 1. La démarche contractuelle par objectifs (DCO) », in La boîte à outils des formateurs, Dunod (Cairn.info) <https://www.cairn.info/la-boite-a-outils-des-formateurs-4e-ed--9782100806614-page-12.htm> (consulté 2026-07-03)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion aux
Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/co-construction-objectifs

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF